



PANNAUX PHOTOVOLTAIQUES NON BRANCHES

Par **FAN 3**, le **24/03/2011** à **18:34**

bONJOUR

J'ai fait installé des panneaux photovoltaïque ,au moyen d'un prêt bancaire proposé par l'installateur.ERDF a posé les compteurs,mais impossible d avoir un technicien de la ste solar industrie pour le branchement,sans cela ERDF ne peut faire la mise en route;Voila 3 mois que cela dure,pendant ce temps les panneaux ne produisent pas d'ou un manque à gagner .j'ai l impression de me faire mener en bateau;J'ai l'intention de mettre ce dossier entre les mains du tribunal.Qu'en pensez vous ,merci de me donner un conseil
CORDIALEMENT

Par **Domil**, le **24/03/2011** à **22:42**

LRAR de mise en demeure de venir brancher sans délai, qu'à défaut vous saisissez le tribunal d'instance où vous demanderez une indemnisation pour toute la période dans branchement sur la base de l'estimation de production fournit par cette société.

Par **FAN 3**, le **25/03/2011** à **08:40**

MERCI

C'EST CE QUE JE PENSAIS FAIRE